

23 juin 2022 - à l'AUTB

PRÉSENTATION DU CONTEXTE

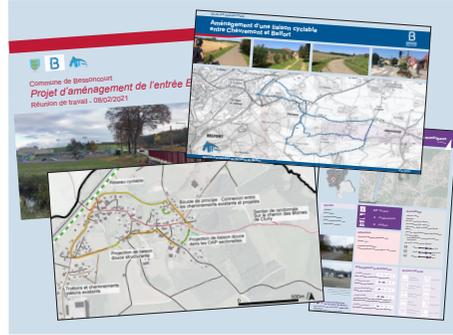
Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, Anne Quenot, Directrice Adjointe, a tenu à faire un point sur l'importance de mailler la mobilité douce et l'urbanisme aujourd'hui.

La définition de la mobilité douce est large : elle englobe les modes de mobilité dits « actifs », qui ne font appel qu'à la seule énergie humaine (marche, vélo, trottinette...) et tout autre moyen de mobilité, collectif ou individuel, contribuant à une baisse des émissions de CO₂. Les politiques d'incitation à ces pratiques se sont accentuées ces dernières années pour faire face aux défis environnementaux.

L'atelier thématique présenté ce jour porte plus particulièrement sur la pratique du vélo dans notre quotidien. Anne Quenot rappelle que les programmes de revitalisation de centres bourgs et les politiques de sobriété foncière encouragent la pratique du vélo déjà amorcés par la loi SRU.



Hélène Kauffmann, chargée d'études à l'AUTB, prend la parole pour présenter le contexte national de transition énergétique et l'incitation à repenser nos modes de transport. Elle rappelle également que



l'agence est impliquée dans ces démarches qui visent à encourager la mobilité active. Elle termine sur la présentation d'outils tels que le « baromètre des villes cyclables » (enquête nationale organisée par la Fédération française des usagers de la bicyclette pour évaluer la satisfaction des usagers du vélo) et le taux de cyclabilité en Région Bourgogne Franche-Comté (mesure l'effort des collectivités sur le déploiement d'infrastructures adaptées au vélo)... ces chiffres sont de grands indicateurs qui vont permettre de savoir quelles sont les villes les plus cyclables et lesquelles s'améliorent en faveur du vélo.



2 789 545 vélos vendus en France en 2021 **5 leviers de décarbonation**

Mobilités actives et partagées : la place du vélo dans notre quotidien

“ La ville est un milieu fini à qui il faut donner de nouvelles solutions de rééquilibrage et de partage de la voie publique...” Bertrand Delavelle - Grand Belfort

LES PROJETS CYCLABLES DU GRAND BELFORT

Bertrand Delavelle, du service Espace Public & Mobilités du Grand Belfort explique la bonne dynamique sur l'agglomération concernant l'augmentation du linéaire cyclable malgré certaines difficultés qui restent insolubles sur Belfort. En effet, depuis la généralisation de l'automobile, les villes sont conçues autour de l'usage de la voiture, et l'avenue Jean Jaurès en est un exemple parfait : cette avenue reste un point noir pour le vélo car le partage de voie publique est impossible au vu de l'artère principale qu'elle représente et les reports de circulation sur d'autres rues sont compliqués à mettre en place. Cela dit, la municipalité continue d'œuvrer pour le développement du réseau cyclable notamment via des pistes temporaires en 2020 et 2021 qui se sont avérées concluantes à l'usage, et adoptées de manière définitive depuis.

FOCUS SUR UNE RÉALISATION EXEMPLAIRE : LA PISTE VÉLO ÉCOLE

La genèse du projet (idée soumise dans le cadre des budgets participatifs) par la pertinence d'un équipement qui répond aux enjeux du moment (savoir rouler, se comprendre, apprendre...), par la pertinence de l'emplacement (accessible et sûr) et enfin exemplaire par les moyens mis en œuvre par la ville pour réaliser ces aménagements.



LES GRANDS AXES DU DÉPARTEMENT

Hélène Skrabal, de la direction des Routes et des Mobilités du CD90 explique le rôle de son service qui se charge notamment de la mise en œuvre technique. La recherche de tracés fait face à une complexité croissante dans la prise en compte de nouvelles normes environnementales (compensation des zones humides, respect des zones agricoles, ne pas déboiser, recherches de tracés les plus pertinents...). Par conséquent, Madame Skrabal explique que la réalisation des nouveaux tronçons s'appuiera principalement sur des cheminements existants.

75 km de pistes cyclables majoritairement en site propre dont 67 Km appartiennent au Département.

500 K€ - 1M€ par an d'investissement pour la création de nouvelles infrastructures.

80 000 € par an pour la gestion et l'entretien.

- Retrouvez les présentations de cet atelier et toutes les rencontres thématiques de l'AUTB sur www.autb.fr
- Retrouvez le baromètre des villes cyclables (focus sur Belfort) : <https://barometre.parlons-velo.fr/2021/palmares/#12.21/47.64582/6.80757>
- Retrouvez le taux de cyclabilité sur le territoire : <https://www.velo-territoires.org/actualite/2022/05/11/indicateur-de-cyclabilite/>

23 juin 2022 - à l'AUTB

QUIZZ ACTIF



« Mise en jambe » active du public pour percevoir la tendance du vélo parmi les participants à l'atelier thématique.

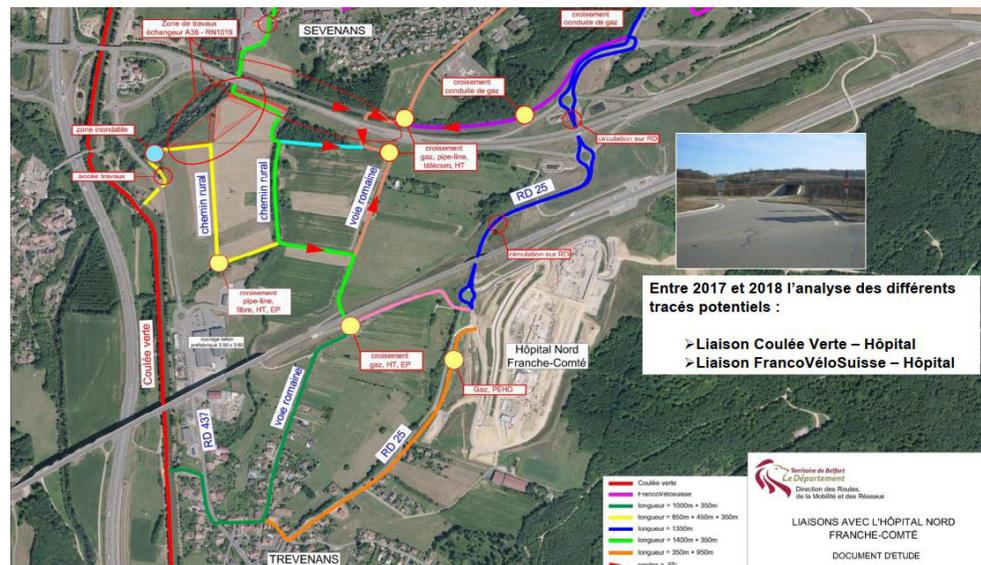
Les questions posées :

- « Qui possède un vélo ? »
- « Qui possède un vélo à assistance électrique ? »
- « Qui utilise son vélo uniquement en vacances ? le week-end ? plusieurs fois par semaines ou tous les jours ? »

Ce moment convivial a montré que la pratique du vélo est bien présente, confortant ainsi les chiffres nationaux avancés par les études diverses autour de cette thématique.

FOCUS SUR UNE RÉALISATION DU DÉPARTEMENT : LA PISTE CYCLABLE HÔPITAL NORD FRANCHE COMTÉ

Dès l'ouverture de l'Hôpital Nord Franche-Comté, le Directeur de l'Hôpital, les élus des communes riveraines et l'association Véloxygène ont sollicité le Département pour étudier la création d'une liaison douce qui raccorderait l'Hôpital à une voie cyclable existante (la Coulée Verte). En effet, dès la phase projet de l'Hôpital, la desserte était conçue pour les bus et les voitures mais le vélo a été le grand oublié ! Il a fallu réaliser une étude de faisabilité, proposer différentes variantes afin de décider du tracé idéal pour circuler le plus possible en site propre tout en s'appuyant le plus largement possible sur des emprises publiques afin de maîtriser le coût global de la réalisation.



Mobilités actives et partagées : la place du vélo dans notre quotidien

LE POINT DE VUE DES USAGERS

Mesdames Michèle GREIF et Evelyne PETIT, représentantes de l'association Véloxygène, ont pris la parole pour rappeler que l'association met le vélo en valeur et plébiscite son usage pour les déplacements quotidiens, en ville et en toute sécurité.

OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION :

Développer l'usage du vélo comme mode de transport urbain, améliorer la sécurité des cyclistes, rassembler et défendre les usagers de la bicyclette en ville.

L'association se mobilise pour :

le droit de circuler à bicyclette en toute sécurité et de respirer un air qui ne nuise pas à la

santé, une augmentation sensible des efforts de l'Etat et des collectivités locales en faveur du vélo dans le cadre du respect de l'environnement, des aménagements simples, sûrs et peu coûteux comme des pistes cyclables, des carrefours aménagés...

L'association rappelle que les Français sont favorables au vélo en ville et beaucoup sont prêts à l'utiliser à nouveau si on leur donne la possibilité de le faire en sécurité grâce à des aménagements cyclables adaptés.



CONCLUSION

Cet atelier, riche en enseignements sur le rôle des collectivités, amène plusieurs questionnements, notamment sur le maillage local périurbain et l'accompagnement technique des communes qui souhaitent se raccorder au réseau structurant.

Avec l'urgence climatique, les villes investissent davantage dans les aménagements qui favorisent la pratique de la mobilité active, et la pratique cycliste reste l'un des moyens de transport les plus économiques.

Il semble que toutes les personnes présentes à l'atelier s'accordent à dire que les prix élevés de l'essence, les infrastructures de plus en plus adaptées au vélo et le besoin des gens de bouger et de profiter de la nature signifient une chose : le boom du vélo est loin d'être terminé !



- Retrouvez les présentations de cet atelier et toutes les rencontres thématiques de l'AUTB sur www.autb.fr
- Retrouvez le baromètre des villes cyclables (focus sur Belfort) : <https://barometre.parlons-velo.fr/2021/palmares/#12.21/47.64582/6.80757>
- Retrouvez le taux de cyclabilité sur le territoire : <https://www.velo-territoires.org/actualite/2022/05/11/indicateur-de-cyclabilite/>